

Les conséquences du changement de nomenclature sur le secteur des services marchands

Une nouvelle **nomenclature d'activités française** (NAF) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Cette NAF rév. 2 (pour révision n° 2) succède à la NAF rév. 1 du 1^{er} janvier 2003.

Bref retour sur la NAF rév. 1

La NAF rév.1 était elle-même le produit d'une révision ; elle a succédé à la NAF, qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

La NAF rév. 1 comportait cinq niveaux hiérarchiques adaptés de la NACE (Nomenclature des activités dans la Communauté européenne). Du niveau le plus agrégé au plus détaillé, elle se composait de :

- 17 sections (exemples : D-Industrie manufacturière ou K-Immobilier, location et services aux entreprises) ;
- 31 sous-sections (exemples : DB-Industrie textile et habillement ou KA-Immobilier, location et services aux entreprises) ;
- 62 divisions (exemples : 17-industrie textile ou 74-Services fournis principalement aux entreprises) ;
- 224 groupes (exemples : 17.1-Filature ou 74.1-Activités juridiques, comptables et conseil de gestion) ;
- 712 classes (exemples : 17.1C-Filature de l'industrie lainière ou 74.1A-Activités juridiques).

Par ailleurs, à la NAF rév. 1 (c'était déjà le cas pour la NAF) était associée une nomenclature économique de synthèse (NES) -d'activités comme de produits- créée spécifiquement pour l'analyse économique et propre à la statistique française. La NES visait à refléter, autant que possible, le comportement d'agents confrontés à leur marché, alors que la structuration de la NACE et de la NAF font intervenir d'autres critères, comme les spécificités techniques du processus de production ou l'organisation en filières de production. La NES comptait trois niveaux comprenant respectivement 16, 36 et 114 positions (118 pour la nomenclature de la Comptabilité nationale).

Dans la NES, les services marchands étaient structurés en trois grands postes¹ :

- les activités immobilières (M) : gestion et promotion immobilières (M01), location immobilière (M02) ;
- les services aux entreprises (N) : postes & télécommunications (N1), conseil et l'assistance (N2), services opérationnels (N3), recherche & développement (N4) ;
- les services aux particuliers (P) : hôtellerie-restauration (P1), activités récréatives, culturelles et sportives (P2), services personnels et domestiques (P3).

Raisons d'un changement de nomenclature

La NAF, peu révisée en 2003, a, pour l'essentiel, été conçue dans les années 1980 et mise en place au début des années 1990.

1. Ils s'étendaient sur 4 sections de la NAF rév.1 : H - Hôtels et restaurants ; I - Transports et télécommunications ; K - Immobilier, location et services aux entreprises ; O - Services collectifs, sociaux et personnels

En vingt ans, ces nomenclatures ont vieilli :

- du fait de l'évolution des technologies : l'explosion des technologies de l'information et la communication en est un bon exemple, avec la diversification des produits informatiques, le boom du téléphone portable et, plus généralement, des télécommunications ;
- du fait de l'émergence de nouvelles problématiques, comme la préoccupation environnementale, qu'il est désormais nécessaire de pouvoir quantifier ;
- du fait des changements intervenus dans l'organisation des entreprises, notamment le recours accru à la filialisation des activités, la montée du besoin en prestataires de conseil et l'externalisation des activités de soutien...

Par ailleurs, le développement de classifications spécifiques, non compatibles avec celles en usage en Europe par des pays de poids comme les États-Unis ou le Japon, et les difficultés soulevées de ce fait pour établir des comparaisons internationales plaident en faveur d'une révision complète des nomenclatures d'activités et de produits au niveau de l'ONU.

Les principaux objectifs de la « révision 2008 » sont donc une meilleure prise en compte des évolutions économiques des vingt dernières années et une meilleure comparabilité des grands systèmes de classification, afin de favoriser les comparaisons internationales de données économiques.

Le processus a abouti à la mise au point de :

- deux nomenclatures « mères » : la CITI rév. 4 (Classification internationale type des industries) et la CPC rév. 2 (Classification centrale des produits) au niveau international ;
- puis de nomenclatures « régionales » cohérentes avec elles : pour la « région » Europe, elles sont appelées NACE rév. 2 (Nomenclature des activités économiques des Communautés européennes) et CPA 2008 (Classification des produits associés aux activités) ;
- enfin de nomenclatures nationales, la NAF et la CPF dans le cas de la France. Les nomenclatures nationales sont, dans le cas de pays européens, toutes emboîtées dans les deux nomenclatures « régionales » correspondantes (à savoir la NACE ou la CPA).

Principales nouveautés de la NAF rév. 2

La taille de la nouvelle NAF est légèrement supérieure à celle de la précédente (732 postes au niveau le plus détaillé contre 712 précédemment).

La révision s'est faite surtout au profit des services d'une part, des activités à fort contenu technologique d'autre part. Quatre grands changements sont à souligner :

- la création de deux sections dites « transversales » : la section E, relative à des activités liées à l'environnement (captage et distribution d'eau, assainissement, collecte et gestion des déchets, récupération en vue du recyclage des déchets, dépollution) ; la section J, relative à l'information et à la communication (production, distribution, traitement et transmission de l'information et des produits culturels) ;
- la création d'une division (26) dédiée aux industries des technologies de l'information et de la communication (industries de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel) ;
- la séparation, au sein des services aux entreprises, des activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) et des activités de services administratifs et de soutien (N) ;
- l'identification systématique des activités d'entretien et de réparation, avec, notamment, la création de la division 95.

Dernier changement à souligner : il n'existe pas de Nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 2. Désormais, au lieu de travailler sur des agrégats spécifiques dérivés de la NAF, on s'appuie directement sur les niveaux de la NAF (section, division, groupe).

Quels changements pour les services ?

1. Un nouveau périmètre

L'édition de livres, répertoires, journaux, revues et autres produits imprimés quitte le champ de l'industrie pour rejoindre celui des services. Elle intègre la section J-Information et communication.

A contrario, quittent le champ des services :

- la promotion immobilière, qui intègre le périmètre de la construction ;
- l'assainissement, qui rejoint la section Environnement et donc l'industrie.

2. Un éventail plus large

L'accroissement des besoins en services se traduit par un passage d'une structuration du champ des services (au niveau 16 positions) en trois postes (activités immobilières, services aux entreprises, services aux particuliers) à sept sections en NAF rév. 2 :

- Hébergement et restauration (section I) ;
- Information et communication (J) ;
- Activités immobilières (L) ;
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) ;
- Activités de services administratifs et de soutien (N) ;
- Arts, spectacles et activités récréatives (R) ;
- Autres activités de services (S).

Le *tableau 1* décrit la correspondance entre les deux nomenclatures au niveau des sections et appelle les remarques suivantes :

- bien que l'appellation soit identique, il n'y a pas d'équivalence entre les Activités immobilières (M) de la NES rév. 1 et celles de la section L de la NAF rév. 2 : la promotion immobilière (plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires) est désormais dans la section Construction (F) ;
- les services aux entreprises (N) ont essaimé sur quatre sections : ils couvrent désormais la totalité des sections M (activités scientifiques et techniques) et N (services administratifs et de soutien), une partie de la section J et une très petite partie de la section H (les activités postales ne représentent que 0,5 % environ du chiffre d'affaires de cette section) ;

1. Les activités de services (champ de la CCS) et le changement de nomenclature au niveau section

NAF rév. 1 \ NAF rév. 2	E - Environnement	F - Construction	H - Transports et entreposage	I - Hébergement et restauration	J - Information et communication
M - Activités immobilières					
N - Services aux entreprises					
P - Services aux particuliers					

NAF rév. 1 \ NAF rév. 2	L - Activités immobilières	M - Activités scientifiques et techniques	N - Soutien aux entreprises	R - Arts, spectacles, activités récréatives	S - Autres activités de services
M - Activités immobilières					
N - Services aux entreprises					
P - Services aux particuliers					

Lecture : les activités classées par la NAF rév. 1 en services aux entreprises (N) se retrouvent en NAF rév. 2 réparties sur 5 sections différentes (E, H, J, M et N).

- les services aux particuliers s'étendent également sur quatre sections : la totalité des sections H (hébergement et restauration), R (arts, spectacles et activités récréatives) et S (autres activités de services). Ils se partagent, avec les services aux entreprises, la section J (information et communication).

Un examen à un niveau plus fin (*tableau 2*) met en évidence d'autres caractéristiques :

- l'assainissement disparaît du champ des services et rejoint la section E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution ;
- au sein des activités immobilières, les loyers imputés sont distingués des loyers réels dans la Location et l'exploitation des biens immobiliers ;
- les produits liés à l'informatique sont mieux analysés : ils prennent quatre postes au lieu d'un dans la précédente nomenclature ;
- la même remarque peut être faite pour les services logistiques (N33 en NES rév. 1). Le boom de ces activités depuis les années 1990 se traduit en terme de nomenclature statistique par quatre postes individualisés : autres activités spécialisées scientifiques et techniques, enquêtes et sécurité, services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager, activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises ;
- au sein des activités professionnelles, les activités juridiques et comptables sont mises en valeur et deviennent une division à elles seules ;
- les activités audiovisuelles ont, elles aussi, essaimé : on isole désormais la production audiovisuelle de la programmation et de la diffusion. Et parce que la logique du support de diffusion a été préférée dans ce cas à la logique de produit, les abonnements aux bouquets de programmes ne sont pas classés dans la programmation et la diffusion, mais dans les télécommunications. ■

2. Les activités de services (champ de la commission des comptes des services) et le changement de nomenclature au niveau division

	Répartition des ventes de services marchands en Naf rév. 1 et Naf rév. 2 en milliards d'euros										
	E37Z	E38Z	E39Z	F41A	H53Z	I55Z	I56Z	I58Z	I59Z	J60Z	J61Z
	Collecte, trait. eaux usées	Collecte, trait. déchets	Dépol. gestion déchets	Promotion immobilière	Poste et courrier	Hébergement	Restauration	Édition	Prod. films, vidéos, etc.	Programmation et diffusion	Télécommunications
M01 - Promo et gest. immo.				23,0							
M02 - Location immobilière											
N11 - Poste et courrier					0,6						
N12 - Télécommunications											57,4
N21 - Act. informatiques								6,1			
N22 - Services professionnels											
N23 - Administr. d'entreprises											
N24 - Pub., études de marché											
N25 - Archi., ingén., contrôle											
N31 - Location sans opérateur											
N32 - Sélec. et fourniture de personnel											
N33 - Sécurité, nettoyage et services aux entreprises											
N34 - Assainissement	...										
N4A - R&D marchands											
P10 - Hôtels et restaurants						15,2	47,0				
K08 - Agences de voyages											
P21 - Audiovisuel									11,9	9,2	0,4
P2A - Autres act. récréatives cult. et sportives marchandes											
P31 - Services personnels											

2. Les activités de services (champ de la commission des comptes des services) et le changement de nomenclature au niveau division (suite)

	Répartition des ventes de services marchands en Naf rév. 1 et Naf rév. 2 en milliards d'euros										
	J62Z	J63Z	L68A	L68B	M69Z	M70Z	M71Z	M72Z	M73Z	M74Z	M77Z
	Program. Conseil informat.	Services d'information	Marchands biens immobiliers	Location immobilière	Activ. jurid. comptables	Sièges sociaux	Archi. ingénierie, contrôle	R&D scientifique	Publicité & études de marché	Activ. scientifique et tech.	Location, location-bail
M01 - Promo et gest. immo.											
M02 - Location immobilière			25,9								
N11 - Poste et courrier				36,2							
N12 - Télécommunications											
N21 - Act. informatiques											
N22 - Services professionnels	33,3	6,4									
N23 - Administr. d'entreprises					31,8	19,8					
N24 - Pub., études de marché						55,1					
N25 - Archi., ingén., contrôle								27,2			
N31 - Location sans opérateur							50,4				27,0
N32 - Sélec. et fourniture de personnel											
N33 - Sécurité, nettoyage et services aux entreprises										21,2	
N34 - Assainissement											
N4A - R&D marchands								1,5			
P10 - Hôtels et restaurants											
K08 - Agences de voyages											
P21 - Audiovisuel											
P2A - Autres act. récréatives cult. et sportives marchandes											
P31 - Services personnels											
	N78Z	N79Z	N80Z	N81Z	N82Z	R90Z	R91Z	R92Z	R93Z	S95Z	S96Z
	Activités liées emploi	Agences de voyages	Enquête et sécurité	Serv. rel. bâtiments et paysages	Administr. et soutien entrep.	Créat., art. spectacles	Bibli. musées	Jeux de hasard	Act. de sport, loisirs	Répar. ordinat., etc.	Aut. serv. personnels
M01 - Promo et gest. immo.											
M02 - Location immobilière											
N11 - Poste et courrier											
N12 - Télécommunications											
N21 - Act. informatiques										4,5	
N22 - Services professionnels											
N23 - Administr. d'entreprises											
N24 - Pub., études de marché											
N25 - Archi., ingén., contrôle											
N31 - Location sans opérateur											
N32 - Sélec. et fourniture de personnel		27,6									
N33 - Sécurité, nettoyage et services aux entreprises			7,5	10,4	27,9						
N34 - Assainissement											
N4A - R&D marchands											
P10 - Hôtels et restaurants											
K08 - Agences de voyages		13,6									
P21 - Audiovisuel											
P2A - Autres act. récréatives cult. et sportives marchandes											
P31 - Services personnels											10,1

Lecture : les ventes d'activités informatiques en Naf rév. 1 (code N21) se répartissent en Naf rév. 2 sur quatre divisions : l'édition (division I58Z, 6,1 milliards d'euros), la programmation et le conseil informatique (I62Z, 33,3 milliards d'euros), les services d'information (I63Z, 6,4 milliards d'euros) et la réparation d'ordinateurs (S95Z, 4,5 milliards d'euros).

Source : Insee, EAE 2006.

Nomenclatures

*Les services marchands : la nomenclature d'activités européenne (NACE rév. 2)
et la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2)*

NACE	NAF	Intitulés
Section I		Hébergement et restauration
55	55	Hébergement
55.1	55.1	Hôtels et hébergement similaire
55.10	55.10Z	Hôtels et hébergement similaire
55.2	55.2	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
55.20	55.20Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
55.3	55.3	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
55.30	55.30Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
55.9	55.9	Autres hébergements
55.90	55.90Z	Autres hébergements
56	56	Services de restauration et de débits de boissons
56.1	56.1	Restaurants et services de restauration mobile
56.10		Restaurants et services de restauration mobile
	56.10A	Restauration traditionnelle
	56.10B	Cafétérias et autres libres-services
	56.10C	Restauration de type rapide
56.2	56.2	Traiteurs et autres services de restauration
56.21	56.21Z	Services des traiteurs
56.29		Autres services de restauration non compris ailleurs
	56.29A	Restauration collective sous contrat
	56.29B	Autres services de restauration non compris ailleurs
56.3	56.3	Débits de boissons
56.30	56.30Z	Débits de boissons
Section J		Information et communication
58	58	Édition
58.1	58.1	Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
58.11	58.11Z	Édition de livres
58.12	58.12Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
58.13	58.13Z	Édition de journaux
58.14	58.14Z	Édition de revues et périodiques
58.19	58.19Z	Autres activités d'édition

58.2	58.2	Édition de logiciels
58.21	58.21Z	Édition de jeux électroniques
58.29		Édition d'autres logiciels
	58.29A	Édition de logiciels système et de réseau
	58.29B	Édition de logiciels outils de développement et de langages
	58.29C	Édition de logiciels applicatifs
59	59	Production de films cinématographiques, vidéo et programmes TV ; enregistrement sonore et édition musicale
59.1	59.1	Activités cinématographiques, vidéo et de télévision
59.11		Production de films cinématographiques, vidéo et programmes TV
	59.11A	Production de films et de programmes pour la télévision
	59.11B	Production de films institutionnels et publicitaires
	59.11C	Production de films pour le cinéma
59.12	59.12Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
59.13	59.13A	Distribution de films cinématographiques
59.13B	59.13B	Édition et distribution vidéo
59.14	59.14Z	Projection de films cinématographiques
59.2	59.2	Enregistrement sonore et édition musicale
59.20	59.20Z	Enregistrement sonore et édition musicale
60	60	Programmation et diffusion
60.1	60.1	Radiodiffusion
60.10	60.10Z	Édition et diffusion de programmes radio
60.2	60.2	Programmation de télévision et télédiffusion ; originaux d'émissions de télévision
60.20		Programmation de télévision et télédiffusion ; originaux d'émissions de télévision
	60.20A	Édition de chaînes généralistes
	60.20B	Édition de chaînes thématiques
61	61	Télécommunications
61.1	61.1	Télécommunications filaires
61.10	61.10Z	Télécommunications filaires
61.2	61.2	Télécommunications sans fil
61.20	61.20Z	Télécommunications sans fil
61.3	61.3	Télécommunications par satellite
61.30	61.30Z	Télécommunications par satellite
61.9	61.9	Autres activités de télécommunication
61.90	61.90Z	Autres activités de télécommunication

62	62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
62.0	62.0	Programmation, conseil et autres activités informatiques
62.01	62.01Z	Programmation informatique
62.02		Conseil informatique
	62.02A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
	62.02B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
62.03	62.03Z	Gestion d'installations informatiques
62.09	62.09Z	Autres activités informatiques
63	63	Services d'information
63.1	63.1	Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails internet
63.11	63.11Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
63.12	63.12Z	Portails internet
63.9	63.9	Autres services d'information
63.91	63.91Z	Activités des agences de presse
63.99	63.99Z	Autres services d'information non compris ailleurs
Section K		Activités financières et d'assurance
64	64	Activités de services financiers, hors assurance et caisses de retraite
64.1	64.1	Intermédiation monétaire
64.11	64.11Z	Activités de banque centrale
64.19	64.19Z	Autres intermédiations monétaires
64.2	64.2	Activités des sociétés holding
64.20	64.20Z	Activités des sociétés holding
64.3	64.3	Fonds de placement et entités financières similaires
64.30	64.30Z	Fonds de placement et entités financières similaires
64.9	64.9	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
64.91	64.91Z	Crédit-bail
64.92	64.92Z	Autre distribution de crédit
64.99	64.99Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, non comprises ailleurs
65	65	Assurance
65.1	65.1	Assurance
65.11	65.11Z	Assurance-vie
65.12	65.12Z	Autres assurances
65.2	65.2	Réassurance
65.20	65.20Z	Réassurance
65.3	65.3	Caisses de retraite
65.30	65.30Z	Caisses de retraite

66	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
66.1	66.1	Activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite
66.11	66.11Z	Administration de marchés financiers
66.12	66.12Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
66.19		Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite
	66.19A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier
	66.19B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, non comprises ailleurs
66.21	66.21Z	Évaluation des risques et dommages
66.22	66.22Z	Activités des agents et courtiers d'assurances
66.29	66.29Z	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
66.3	66.3	Gestion de fonds
66.30	66.30Z	Gestion de fonds

Section L **Activités immobilières**

68	68	Activités immobilières
68.1	68.1	Activités des marchands de biens immobiliers
68.10	68.10Z	Activités des marchands de biens immobiliers
68.2	68.2	Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
68.20		Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
	68.20A	Location de logements
	68.20B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers
68.3	68.3	Activités immobilières pour compte de tiers
68.31	68.31Z	Agences immobilières
68.32		Administration de biens immobiliers
	68.32A	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers
	68.32B	Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier

Section M **Activités spécialisées, scientifiques et techniques**

69	69	Activités juridiques et comptables
69.1	69.1	Activités juridiques
69.10	69.10Z	Activités juridiques
69.2	69.2	Activités comptables
69.20	69.20Z	Activités comptables
70	70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
70.1	70.1	Activités des sièges sociaux
70.10	70.10Z	Activités des sièges sociaux
70.2	70.2	Conseil de gestion
70.21	70.21Z	Conseil en relations publiques et communication
70.22	70.22Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

71	71	Architecture, ingénierie ; contrôle et analyses techniques
71.1	71.1	Activités d'architecture et d'ingénierie
71.11	71.11Z	Activités d'architecture
71.12		Activités d'ingénierie
	71.12A	Activité des géomètres
	71.12B	Ingénierie, études techniques
71.2	71.2	Activités de contrôle et d'analyses techniques
71.20		Activités de contrôle et d'analyses techniques
	71.20A	Contrôle technique automobile
	71.20B	Analyses, essais et inspections techniques
72	72	Recherche-développement scientifique
72.1	72.1	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
72.11	72.11Z	Recherche-développement en biotechnologie
72.19	72.19Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
72.2	72.2	Recherche et développement en sciences humaines et sociales
72.20	72.20Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
73	73	Publicité et études de marché
73.1	73.1	Publicité
73.11	73.11Z	Activités des agences de publicité
73.12	73.12Z	Régie publicitaire de médias
73.2	73.2	Études de marché et sondages
73.20	73.20Z	Études de marché et sondages
74	74	Autres activités spécialisées scientifiques et techniques
74.1	74.1	Activités spécialisées de design
74.10	74.10Z	Activités spécialisées de design
74.2	74.2	Activités photographiques
74.20	74.20Z	Activités photographiques
74.3	74.3	Traduction et interprétation
74.30	74.30Z	Traduction et interprétation
74.9	74.9	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques non comprises ailleurs
74.90		Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques non comprises ailleurs
	74.90A	Activité des économistes de la construction
	74.90B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
75	75	Activités vétérinaires
75.0	75.0	Activités vétérinaires
75.00	75.00Z	Activités vétérinaires

Section N		Activités de services administratifs et de soutien
77	77	Location et location-bail
77.1	77.1	Location et location-bail de véhicules automobiles
77.11		Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers
	77.11A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
	77.11B	Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers
77.12	77.12Z	Location et location-bail de camions
77.2	77.2	Location et location-bail de biens personnels et domestiques
77.21	77.21Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
77.22	77.22Z	Location de vidéocassettes et disques vidéo
77.29	77.29Z	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
77.3	77.3	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens
77.31	77.31Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles
77.32	77.32Z	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
77.33	77.33Z	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique
77.34	77.34Z	Location et location-bail de matériels de transport par eau
77.35	77.35Z	Location et location-bail de matériels de transport aérien
77.39	77.39Z	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels non compris ailleurs
77.4	77.4	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
77.40	77.40Z	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
78	78	Activités liées à l'emploi
78.1	78.1	Agences de placement de main-d'œuvre
78.10	78.10Z	Activités des agences de placement de main-d'œuvre
78.2	78.2	Agences de travail temporaire
78.20	78.20Z	Activités des agences de travail temporaire
78.3	78.3	Autre mise à disposition de ressources humaines
78.30	78.30Z	Autre mise à disposition de ressources humaines
79	79	Agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
79.1	79.1	Activités des agences de voyage et voyagistes
79.11	79.11Z	Activités des agences de voyage
79.12	79.12Z	Activités des voyagistes
79.9	79.9	Autres services de réservation et activités connexes
79.90	79.90Z	Autres services de réservation et activités connexes

80	80	Enquêtes et sécurité
80.1	80.1	Activités de sécurité privée
80.10	80.10Z	Activités de sécurité privée
80.2	80.2	Activités liées aux systèmes de sécurité
80.20	80.20Z	Activités liées aux systèmes de sécurité
80.3	80.3	Services d'enquête
80.30	80.30Z	Activités d'enquête
81	81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
81.1	81.1	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
81.10	81.10Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
81.2	81.2	Activités de nettoyage
81.21	81.21Z	Nettoyage courant des bâtiments
81.22	81.22Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel
81.29		Autres activités de nettoyage
	81.29A	Désinfection, désinsectisation, dératisation
	81.29B	Autres activités de nettoyage non comprises ailleurs
81.3	81.3	Services d'aménagement paysager
81.30	81.30Z	Services d'aménagement paysager
82	82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
82.1	82.1	Activités administratives
82.11	82.11Z	Services administratifs combinés de bureau
82.19	82.19Z	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau
82.2	82.2	Activités de centres d'appels
82.20	82.20Z	Activités de centres d'appels
82.3	82.3	Organisation de foires, salons professionnels et congrès
82.30	82.30Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès
82.9	82.9	Autres activités de soutien aux entreprises non comprises ailleurs
82.91	82.91Z	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle
82.92	82.92Z	Activités de conditionnement
82.99	82.99Z	Autres activités de soutien aux entreprises non comprises ailleurs
Section R		Arts, spectacles et activités récréatives
90	90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
90.0	90.0	Activités créatives, artistiques et de spectacle
90.01	90.01Z	Arts du spectacle vivant
90.02	90.02Z	Activités de soutien au spectacle vivant
90.03		Création artistique
	90.03A	Création artistique relevant des arts plastiques
	90.03B	Autre création artistique
90.04	90.04Z	Gestion de salles de spectacles

91	91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
91.0	91.0	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
91.01	91.01Z	Gestion des bibliothèques et des archives
91.02	91.02Z	Gestion des musées
91.03	91.03Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
91.04	91.04Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
92	92	Organisation de jeux de hasard et d'argent
92.0	92.0	Organisation de jeux de hasard et d'argent
92.00	92.00Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent
93	93	Activités sportives, récréatives et de loisir
93.1	93.1	Activités liées au sport
93.11	93.11Z	Gestion d'installations sportives
93.12	93.12Z	Activités de clubs de sports
93.13	93.13Z	Activités des centres de culture physique
93.19	93.19Z	Autres activités liées au sport
93.2	93.2	Activités récréatives et de loisirs
93.21	93.21Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
93.29	93.29Z	Autres activités récréatives et de loisirs
Section S		Autres activités de services
94	94	Activités des organisations associatives
94.1	94.1	Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
94.11	94.11Z	Activités des organisations patronales et consulaires
94.12	94.12Z	Activités des organisations professionnelles
94.2	94.2	Activités des syndicats de salariés
94.20	94.20Z	Activités des syndicats de salariés
94.9	94.9	Activités des autres organisations associatives
94.91	94.91Z	Activités des organisations religieuses
94.92	94.92Z	Activités des organisations politiques
94.99	94.99Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
95	95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
95.1	95.1	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
95.11	95.11Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
95.12	95.12Z	Réparation d'équipements de communication
95.2	95.2	Réparation de biens personnels et domestiques
95.21	95.21Z	Réparation de produits électroniques grand public
95.22	95.22Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
95.23	95.23Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
95.24	95.24Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer
95.25	95.25Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
95.29	95.29Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques

96	96	Autres services personnels
96.0	96.0	Autres services personnels
96.01		Blanchisserie-teinturerie
	96.01A	Blanchisserie-teinturerie de gros
	96.01B	Blanchisserie-teinturerie de détail
96.02		Coiffure et soins de beauté
	96.02A	Coiffure
	96.02B	Soins de beauté
96.03	96.03Z	Services funéraires
96.04	96.04Z	Entretien corporel
96.09	96.09Z	Autres services personnels non compris ailleurs
Section T		Activités des ménages en tant qu'employeurs ; Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
97	97	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
97.0	97.0	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
97.00	97.00Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
98	98	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
98.1	98.1	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
98.10	98.10Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
98.2	98.2	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
98.20	98.20Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre

Liste des organismes professionnels des secteurs des services marchands

Groupement des professions de services (GPS)

✉ 5, avenue Bosquet
75330 PARIS CEDEX 07
☎ 01 53 59 17 28



www.gps.asso.fr

ACTIVITÉS COMPTABLES

Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC)

✉ 16, avenue de Messine
75008 PARIS
☎ 01 44 77 82 82



www.cncc.fr

Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC)

✉ 19, rue Cognac-Jay
75007 PARIS
☎ 01 44 15 60 00



www.experts-comptables.com

Experts-comptables de France (ECF)

✉ 51, rue d'Amsterdam
75008 PARIS
☎ 01 47 42 37 43 ou 01 47 42 08 60



www.e-c-f.fr

Fédération des centres de gestion agréés (FCGA)

✉ 2, rue Missonnier
750017 PARIS
☎ 01 42 67 80 62



www.fcga.fr

Institut français des experts comptables (IFEC)

✉ 139, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
☎ 01 42 56 49 67



www.ifec.fr

Société française des analystes financiers (SFAF)

✉ 24, rue de Penthièvre
75008 PARIS
☎ 01 56 43 43 10



www.sfaf.fr

ACTIVITÉS JURIDIQUES

Chambre des avoués près les Cours d'appel

✉ 44, quai des orfèvres
75001 PARIS
☎ 01 43 54 18 44



www.chambre-nationale.avoues.fr

Chambre nationale des huissiers de justice

✉ 44, rue de Douai
75009 PARIS
☎ 01 49 70 12 90



www.huissier-justice.fr

Conseil supérieur du notariat

✉ 60, boulevard de La Tour-Maubourg
75007 PARIS
☎ 01 44 90 30 00



www.notaires.fr

Ordre des avocats à la Cour de Paris

✉ 4, boulevard du Palais
75001 PARIS
☎ 01 44 32 47 70



www.avocatparis.org

Syndicat des avocats de France

✉ 34, rue Saint-Lazare
75009 PARIS
☎ 01 42 82 01 26



www.lesaf.org

ACTIVITÉS PHOTOGRAPHIQUES

Fédération photographique de France (FPF)

✉ 5, rue Jules-Vallès
75011 PARIS
☎ 01 43 71 30 40



www.federation-photo.fr

Groupement national de la photographie professionnelle (GNPP)

✉ 121, rue Vieille-du-Temple
75003 PARIS
☎ 01 42 71 61 88



www.gnpp.com

Syndicat général des maîtres artisans et artisans de la photographie (SGMAAP)

✉ 7, rue du Morva,
75011 PARIS
☎ 01 47 00 48 77



www.sgmaap.com

Union des photographes professionnels (UPP)

✉ 121, rue Vieille-du-Temple
75003 PARIS
☎ 01 42 77 24 30



www.upp-auteurs.fr

AGENCES DE PRESSE

Fédération française des agences de presse (FFAP)

✉ 24, rue du Faubourg Poissonnière
75010 PARIS
☎ 01 42 47 01 00



www.ffap.fr

ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE

Chambre de l'ingénierie et du conseil de France (CICF)

✉ 4, avenue du recteur Poincaré
75782 PARIS CEDEX
☎ 01 44 30 49 30



www.cicf.fr

Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)

✉ 33, avenue du Maine
BP 154
75755 PARIS CEDEX
☎ 01 56 58 67 00



www.architectes.org

Conseil national des ingénieurs et des scientifiques de France (CNISF)

✉ 7, rue Lamennais
75008 PARIS
☎ 09 60 37 23 35



www.geometre-expert.fr

Ordre des géomètres experts

✉ 40, avenue Hoche
75016 PARIS
☎ 01 44 30 49 60



www.architectes.org

Syndicat national des architectes, des agrées et des maîtres d'œuvre du bâtiment (SYNAMOB)

✉ 9, rue du Bouloi
75001 PARIS
☎ 01 42 60 19 99



www.synamob.com

Syntec Ingénierie

✉ 3, rue Léon Bonnat
75016 PARIS
☎ 09 50 44 02 59



www.syntec-ingenierie.fr

Union nationale des architectes d'intérieur designers (UNAID)

✉ 10, rue du Débarcadère
75017 PARIS
☎ 09 77 39 80 28



www.unaid.fr

Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA)

✉ 29, Boulevard Raspail
75007 PARIS
☎ 01 45 44 58 45



www.syndicats-architectes.fr

AUDIOVISUEL-CINÉMA

Centre national de la cinématographie (CNC)

✉ 12, rue de Lübeck
75784 PARIS CEDEX 16
☎ 01 44 34 34 40



www.cnc.fr

Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français (CSPEFF)

✉ 5, rue du Cirque
75008 PARIS
☎ 01 42 25 94 27

Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)

✉ 9, rue de l'Échelle
75001 PARIS
☎ 01 44 77 97 50



www.fiapf.org

Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (FICAM)

✉ 11-17, rue de l'amiral Hamelin
75783 PARIS CEDEX 16
☎ 01 45 05 72 55



www.ficam.fr

Fédération nationale des cinémas français

✉ 15, rue de Berri
75008 PARIS
☎ 01 53 96 76 76

Fédération nationale des distributeurs de films (FNDF)

✉ 74, avenue Kléber
75016 PARIS
☎ 01 56 90 33 00

Union internationale des cinémas (UNIC)

✉ 10/11, avenue des Arts
1210 BRUSSELS BELGIQUE
☎ 32 2 880 99 39



www.unic-cinemas.org

Syndicat français des théâtres cinématographiques (SFTC)

✉ 10, rue de Washington, le pavillon
75008 PARIS
☎ 01 43 59 45 30

ASSURANCES

Chambre syndicale des courtiers d'assurance et de réassurance (CSCA)

✉ 91, rue Saint-Lazare
75009 PARIS
☎ 01 48 74 19 12



www.casca.fr

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (AGEA)

✉ 104, rue Jouffroy-d'Abbans
75847 PARIS CEDEX 17
☎ 01 44 01 18 55



www.agea.fr

BANQUES

Fédération bancaire française (FBF)

✉ 18, rue Lafayette
75009 PARIS
☎ 01 48 00 52 52



www.upp-auteurs.fr

BLANCHISSERIE-TEINTURERIE

Conseil français de l'entretien des textiles - Pressings de France (CFET)

✉ 30, rue Charles Baudelaire
75012 PARIS
☎ 01 53 02 90 22



www.cfet.fr

Fédération française des pressings et blanchisseries (FFPB)

✉ 21, rue Jean Poulmarch
75010 PARIS
☎ 01 42 01 85 08



www.ffpb.fr

Groupeement des entreprises industrielles de services textiles (GEIST)

✉ 10, rue du Débarcadère
75852 PARIS CEDEX
☎ 01 40 55 11 77



www.geist.fr

COIFFURE

Fédération nationale de la coiffure française (FNC)

✉ 36, rue du Sentier
75082 PARIS CEDEX 02
☎ 01 42 61 53 24



www.fnc.fr

CONSEIL EN GESTION

Office professionnel de qualification des conseils en management (OPQCM)

✉ 96, avenue du Général Leclerc
92514 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
☎ 01 46 99 14 55



www.oqpcm.com

Syntec Conseil en Management

✉ 3, rue Léon Bonnat
75016 PARIS
☎ 01 44 30 49 20



www.syntec-management.com

CONTRÔLE TECHNIQUE

Confédération des organismes indépendants de prévention, de contrôle et d'inspection dans la construction (COPREC Construction)

✉ 10, rue du Débarcadère
75017 PARIS
☎ 01 56 68 07 26



www.coprec.com

Organisme technique central (OTC)

✉ Autodrome de Linas-Monthéry
Avenue Georges Boillot
91310 LINAS
☎ 01 69 80 17 00



www.utac-otc.fr

Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle (UTAC)

✉ Autodrome de Linas-Monthéry
Avenue Georges Boillot
91310 LINAS
☎ 01 69 80 17 00



www.utac-otc.fr

EDITION

Syndicat national de l'édition (SNE)

✉ 115, boulevard Saint-Germain
75006 PARIS
☎ 01 44 41 40 50



www.sne.fr

Syndicat de l'édition vidéo-numérique (SEVN)

✉ 10, rue de Richelieu
75001 PARIS
☎ 01 42 25 33 04



www.sevn.fr

Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP)

✉ 14, boulevard du Général Leclerc
92220 NEUILLY sur SEINE
☎ 01 47 38 04 04



www.disqueenfrance.com

Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM)

✉ 79, rue de la Fédération
75015 PARIS
☎ 01 48 74 09 29



www.csdem.org

ENQUÊTES ET SÉCURITÉ

Groupement professionnel des métiers de la sécurité électronique (GPMSE)

✉ 17, rue de l'amiral Hamelin
75016 PARIS
☎ 01 45 05 71 71



www.gpmse.com

Syndicat national des entreprises de sécurité (SNES)

47, rue Aristide Briand
92300 LEVALLOIS-PERRET
☎ 01 41 34 36 52



www.e-snes.org

ÉTUDES DE MARCHÉ ET SONDAGES

Syntec Etudes marketing et opinion

✉ 3, rue Léon Bonnat
75016 PARIS
☎ 01 44 30 49 20



www.syntec-etudes.com

FOIRES ET SALONS

Foires salons et congrès de France (FSCF)

✉ 11, rue Friant
75014 PARIS
☎ 01 53 90 20 00



www.foiresaloncongres.com

FRANCHISE

AC Franchise

✉ Parc des Rouges Barres B2
135, rue Jules Delcenserie
59700 MARCQ EN BAROEUL
☎ 03 28 33 89 71



www.ac-franchise.com

Fédération française de la franchise (FFF)

✉ 9, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS
☎ 01 53 75 22 25



www.franchise-fff.com

HÔTELLERIE-RESTAURATION-TOURISME

Confédération des buralistes de France

✉ 75, rue d'Amsterdam
75008 PARIS
☎ 01 53 21 10 00



www.buralistes.fr

Confédération des professionnels indépendants de l'hôtellerie (CPIH)

✉ 2-4, rue Barye
75017 PARIS
☎ 01 47 66 70 00



www.cpih-france.com

Fédération nationale de l'hôtellerie de plein-air (FNHPA)

✉ 105, rue Lafayette
75010 PARIS
☎ 01 48 78 13 77



www.fnpha-pro.fr

Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ)

✉ FUAJ-Centre national
27, rue Pajol
75018 PARIS
☎ 01 44 89 87 27



www.fuaj.org

Groupement national de la restauration (GNR)

✉ 9, rue de la Trémoille
75008 PARIS
☎ 01 56 62 16 16



www.gnr-f.fr

Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (SNARR)

✉ 9, rue de la Trémoille
75008 PARIS
☎ 01 49 52 05 55



www.snarr.fr

Syndicat national des voyages (SNAV)

✉ 15, place du Général-Catroux
75017 PARIS
☎ 01 44 01 99 90



www.snav.org

Syndicat national des entreprises de tourisme (SNET)

✉ 15, place du Général-Catroux
75017 PARIS
☎ 01 40 54 80 30



www.snet.fr

Syndicat national des espaces de loisirs d'attractions et culturels (SNELAC)

✉ 84, rue Chardon-Lagache
75016 PARIS
☎ 01 40 50 05 65



www.snelac.com

Syndicat national de la restauration collective (SNRC)

✉ 9, rue de la Trémoille
75008 PARIS
☎ 01 49 52 05 50



www.snrc.fr

Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT)

✉ 177, avenue Achille-Peretti
2200 NEUILLY sur SEINE
☎ 01 47 38 35 60



www.snrt.fr

Syndicat national des hôteliers restaurateurs cafetiers traiteurs (SYNHORCAT)

✉ 4, rue de Gramont
75002 PARIS
☎ 01 42 96 60 75



www.synhorcat.com

Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH)

✉ 22, rue d'Anjou
75008 PARIS
☎ 01 44 94 19 94



www.umih.fr

IMMOBILIER

Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB)

✉ 53, rue du Rocher
75008 PARIS
☎ 01 44 90 92 64



www.immocnab.com

Fédération internationale des professions immobilières (FIABCI)

✉ 27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS

☎ 01 47 64 31 58



www.fiabci.com

Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM)

✉ 129, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

☎ 01 44 20 77 00



www.fnaim.fr

Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC)

✉ 106, rue de l'Université
75007 PARIS

☎ 01 47 05 44 36



www.fnpc.fr

Observatoire national des marchés de l'immobilier (ONMI)

✉ Tour Voltaire
92055 PARIS LA DEFENSE

☎ 01 44 94 19 58



www.onmih.org

Syndicat national des professionnels de l'immobilier (SNPI)

✉ 26, avenue Victor Hugo
75016 PARIS

☎ 01 53 64 91 91



www.snpi.com

INFORMATIQUE ET INFORMATION

Groupement français de l'industrie de l'information (GFII)

✉ 46, rue Beaubourg
75003 PARIS

☎ 01 43 72 96 52



www.gfii.fr

Groupement professionnel national de l'informatique (GPNI)

✉ 70, rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET

☎ 01 55 90 06 30



www.gpni.com

Syntec Numérique

✉ 3, rue Léon Bonnat
75016 PARIS

☎ 09 50 44 02 59



www.syntec-numerique.com

LOCATION ET LOCATION-BAIL

Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)

✉ 50, rue Rouget-de-Lisle
92150 SURESNES

☎ 01 40 99 55 00



www.cnpa.fr

Fédération de l'équipement du bureau et de la papeterie (FEB)

✉ 12, rue des Pyramides
75001 PARIS

☎ 01 42 96 38 99



www.la-feb.org

Fédération des entreprises de transport et de logistique de France (TLF)

✉ 71, rue Desnouettes
75015 PARIS
☎ 01 53 68 40 40



www.e-tlf.com

Fédération nationale des distributeurs, loueurs et réparateurs de bâtiments, travaux publics et manutention (DLR)

✉ 19, rue de l'Université
93160 NOISY LE GRAND
☎ 01 49 89 32 32



www.dlr.com

Groupement des entreprises industrielles de services textiles (GEIST)

✉ 10, rue du Débarcadère
75852 PARIS CEDEX
☎ 01 40 55 11 77



www.geist.fr

Syndicat national des entreprises de service et de distribution du machinisme agricole (SEDIMA)

✉ 6, boulevard Jourdan
75014 PARIS
☎ 01 53 62 87 00



www.sedima.fr

Syndicat national des loueurs de véhicules de longue durée (SNLVLD)

✉ Immeuble diapason
218, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS
☎ 01 53 68 40 40



www.snlvld.com

NETTOYAGE

Chambre syndicale des industries de désinfection, désinsectisation et dératisation (CS3D)

✉ 39-41, rue Louis Blanc
92400 COURBEVOIE
☎ 01 43 34 76 20



www.cs3d.info

Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP)

✉ 34, boulevard Maxime Gorki
94808 VILLEJUIF CEDEX
☎ 01 46 77 68 00



www.proprete-services-associes.com

Fédération européenne du nettoyage industriel (FENI)

✉ 27, rue de l'Association
B 1000 BRUSSELS
☎ 32 2 225 83 30



www.feni.be

PROFESSIONS ARTISANALES

Union professionnelle artisanale (UPA)

✉ 53, rue Ampère
75017 PARIS
☎ 01 47 63 31 31



www.upa.fr

PROFESSIONS LIBÉRALES

Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

✉ 11, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

☎ 01 44 88 90 20



www.cnpl.org

Union nationale des professions libérales (UNAPL)

✉ 46, boulevard de la Tour-Maubourg
75343 PARIS CEDEX 07

☎ 01 44 11 31 50



www.unapl.fr

PUBLICITÉ

Association des agences-conseils en communication (AACC)

✉ 40, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

☎ 01 47 42 13 42



www.aacc.fr

Institut de recherche et études publicitaire (IREP)

✉ 36, boulevard Haussmann
75009 PARIS

☎ 01 45 63 71 73



www.irep.asso.fr

SECRETARIAT ET TRADUCTION

Association internationale des interprètes de conférence (AIIC)

✉ 96, avenue Blanc
CH - 1202 GENEVE, SUISSE

☎ 41 22 908 15 40



www.aiic.fr

Société française des traducteurs (SFT)

✉ 88, avenue Wagram
75017 PARIS

☎ 01 53 42 38 38



www.sft.fr

SÉLECTION ET FOURNITURE DE PERSONNEL

Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi (PRISME)

✉ 56, rue Laffitte
75009 PARIS

☎ 01 55 07 85 85



www.prisme.eu

Syntec conseil en recrutement

✉ 3, rue Léon Bonnat
75016 PARIS

☎ 01 44 30 49 90



www.syntec-recrutement.com

Syntec conseil en évolution professionnelle

✉ 3, rue Léon Bonnat
75016 PARIS

☎ 01 44 30 49 20



www.syntec.evolution-professionnelle.com

SERVICES FUNÉRAIRES

Association française d'information funéraire (AFIF)

✉ 9, rue Chomel
75007 PARIS
☎ 01 45 44 90 03



www.afif.asso.fr

Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (CPFM)

✉ 14, rue des Fossés Saint-Marcel
75005 PARIS
☎ 01 55 43 30 00



www.cpfmh.fr

Fédération française des pompes funèbres (FFPF)

✉ 55, rue Boissonade
75014 PARIS
☎ 01 46 60 24 24



www.federationpompesfunebres.com

SOINS DE BEAUTÉ

Confédération nationale artisanales des instituts de beauté (CNAIB)

✉ 64, rue de la Briquetterie
17000 LA ROCHELLE
☎ 05 46 41 69 79



www.cnaib.fr

Confédération nationale de l'esthétique parfumerie (CNEP)

✉ 14, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
☎ 01 49 24 96 77



www.cnep-france.fr

Union nationale des instituts de beauté

✉ 21, quai Tilsitt
69002 LYON
☎ 04 78 37 68 50



www.unib-france.fr

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA)

✉ 5, rue de Charonne
75011 PARIS
☎ 01 44 54 86 60



www.afa-france.fr

Association française des opérateurs de réseau et de services de télécommunications (AFORS Télécom)

✉ 30, rue Cambacérès
75008 PARIS
☎ 01 56 88 14 00



www.aforstelecom.fr

Fédération française des télécoms

✉ 17, rue de l'amiral Hamelin
75016 PARIS



www.fftelecoms.org

**Union nationale des entreprises de télécommunications, de réseaux et de services
en télécommunications (UNETEL-RST)**

✉ 6, rue Crevaux
75016 PARIS
☎ 01 56 26 58 01



www.unetel-rst.com

THALASSOTHÉRAPIE-THERMALISME

Fédération thermique et climatique française

✉ 1, rue Cels
75014 PARIS
☎ 01 56 91 05 75



www.medecinethermale.fr

France Thalasso



www.france-thalasso.com

AUTRES SERVICES PERSONNELS

Syndicat des professionnels canins et félins (SPCF)

✉ Chazelette BP 10
63390 SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE
☎ 04 73 85 79 03



www.chien-chat-pro.com

Activité principale

L'activité principale exercée (APE) est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'unité légale. C'est la ventilation du chiffre d'affaires dans les différentes branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Toutes les unités légales de même activité principale relèvent d'un même secteur. La plupart des informations comptables, comme le compte de résultat ou le bilan, ne pouvant être appréhendées que pour l'ensemble de l'unité légale, la statistique les restitue par secteur.

Branche

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes -concrètement des unités légales ou des parties d'unités légales- fabriquant des produits (ou rendant des services) qui appartiennent au même poste de la nomenclature d'activités et de produits. Au contraire, un secteur regroupe les entreprises classées selon leur activité principale.

Chiffre d'affaires hors taxes (CA)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et services mesurées par leur prix de vente, diminué des réductions sur ventes, de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Consommations intermédiaires

Les consommations intermédiaires au sens large rassemblent ce qui est utilisé directement par les entreprises dans leur processus de production et qui est détruit ou transformé de ce fait.

Consommations intermédiaires =

- Achats de marchandises (poste FS de la liasse fiscale)
- + Variation de stock marchandises (FT)
- + Achats de matières premières et autres approvisionnements (FU)
- + Variation de stock (matières premières et approvisionnements) (FV)
- + Autres achats et charges externes (FW).

Effectifs salariés

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une unité institutionnelle résidente, en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Emplois en équivalent-temps plein (EQTP)

On peut mesurer les emplois en équivalent-temps plein, en divisant le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. La Loi LME et le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définissent les catégories de taille d'entreprise et la prise en compte de la notion d'indépendance et des structures de groupe. La notion d'entreprise au sens de la LME ne pouvant être appréhendée actuellement, les notions de secteur et de branches sont définies à partir des analyses portant sur les unités légales.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle correspond à un entrepreneur qui exerce son activité en tant que personne physique, sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont :

- commerçant ;
- artisan ;
- profession libérale ;
- agriculteur.

Chaque entreprise individuelle est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Excédent brut d'exploitation (EBE) (ou profit brut)

Part de la valeur ajoutée servant à rémunérer les capitaux de l'entreprise.

Il mesure le flux dégagé par l'activité productrice et/ou commerciale. Il est égal à la différence entre la valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs et les frais de personnel.

Frais de personnel

Les frais de personnel sont constitués de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi de salariés. Ils se répartissent en :

- un coût direct, composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
- un coût indirect formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales).

Liasse fiscale

Selon le régime fiscal de l'entreprise, la liasse fiscale permet d'apporter des informations sur le résultat annuel d'une entreprise ou d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés. Composée d'une déclaration ainsi que de plusieurs tableaux annexes, la liasse fiscale est établie tous les ans et permet aux professionnels de déclarer le résultat ou bilan d'une année.

Les tableaux de la liasse fiscale sont au nombre de 18, numérotés de 2050 à 2059G, et comprennent les informations sur l'actif et le passif du bilan, le compte de résultat, les immobilisations, les amortissements, les provisions figurant au bilan, l'état des échéances des créances et des dettes, le résultat fiscal, les déficits, le tableau d'affectation du résultat, les plus-values et moins-values et leur affectation, le suivi des moins-values, la réserve des

plus-values, la réserve spéciale des provisions, la détermination de la valeur ajoutée, le capital social, les filiales et participations.

Rémunérations

Salaires et traitements bruts (charges patronales exclues) versées par l'employeur, y compris les appointements et congés payés et indemnités de tous ordres, à l'exclusion des indemnités de licenciement. Elles comprennent, en outre, une partie des commissions et honoraires versés et les jetons de présence versés aux administrateurs ayant qualité d'assurés sociaux.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel (poste HI de la liasse fiscale) est le solde des produits exceptionnels (HD) et des charges exceptionnelles (HH).

Résultat courant avant impôt (RCAI)

Le résultat courant d'une société est, en comptabilité au niveau des pratiques continentales européennes, la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier qu'elle a dégagé sur un exercice comptable. Il ne prend donc en compte ni le résultat sur éléments exceptionnels, ni la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, ni les impôts sur les bénéfices.

Le résultat courant avant impôts (poste GW de la liasse fiscale) =

- Résultat d'exploitation (GG)
- + Bénéfice attribué ou perte transférée (GH)
- Perte supportée ou bénéfice transféré (GI)
- + Résultat financier (GV).

Résultat financier

Le résultat financier (poste GV de la liasse fiscale) est le solde des produits financiers (GP) et des charges financières (GU).

Les produits financiers regroupent les :

- produits financiers de participation ;
- produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ;
- autres intérêts et produits assimilés ;
- reprises sur provisions et transferts de charges ;
- différences positives de change ;
- produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.

Les charges financières comptabilisent les :

- dotations financières aux amortissements et provisions ;
- intérêts et charges assimilées ;
- différences négatives de change ;
- charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.

Résultat net comptable (RNC)

Le résultat net comptable (poste HN de la liasse fiscale) correspond aux ressources nettes (après prise en compte de la dépréciation du capital) restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.

RNC =

- Résultat courant avant impôt (GW)
- + Résultat exceptionnel (HI)
- Impôts sur les bénéfices (HK)
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion (HJ).

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires. Elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Unité légale

L'unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (Greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. L'existence d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs (pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales). L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Taux de concentration

Il mesure la concentration du nombre d'entreprises et de leurs parts respectives dans la production totale d'un marché.

Taux d'intégration (ou de taux de valeur ajoutée)

Valeur ajoutée HT / chiffre d'affaires HT.

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

Taux de marge

Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée HT.

Ce ratio mesure la part de la valeur ajoutée rémunérant les capitaux de l'entreprise.

Taux de profitabilité

Résultat net comptable / valeur ajoutée HT.

Ce ratio est un indicateur de la profitabilité nette de l'entreprise.

Valeur ajoutée hors taxes

Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Le mode de calcul est le suivant :

Valeur ajoutée HT (VAHT) =

- Chiffre d'affaires HT (CAHT)
- + Production stockée (poste FM de la liasse fiscale)
- + Production immobilisée (poste FN)
- Consommations intermédiaires :
 - achats de marchandises (FS) ;
 - variation de stock marchandises (FT) ;
 - achats de matières premières et autres approvisionnements (FU) ;
 - variation de stock (matières premières et approvisionnements) (FV) ;
 - autres achats et charges externes (FW).

Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs

La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs (VABCF) est égale à la VAHT à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation (poste FO de la liasse fiscale) et de laquelle on soustrait les impôts, taxes et versements assimilés (FX).